Dossier n°:PE-10968-2025



### **AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

#### **DEMANDE DE PERMIS D'ENVIRONNEMENT - Classe 2**

Le projet suivant est mis à l'enquête publique:

Adresse du bien : Chaussée de Waterloo 784 1180 Uccle

Identité du demandeur : ACP Résidence Bois de la Cambre, Chaussée de Waterloo, 784-786

Demeurant : Chaussée de Waterloo 784/786

Objet de la demande: régularisation Comprenant 1 rubrique n° 68 A

Nature de l'activité principale :Exploitation d'un parking souterrain de 11 emplacements

**P.R.A.S.**:espaces structurants, liserés de noyau commercial, zones d'intérêt culturel, historique, esthétique ou d'embellissement (ZICHEE), zones de servitudes au pourtour des bois et forêts, zones de parcs, zones mixtesespaces structurants, liserés de noyau commercial, zones d'intérêt culturel, historique, esthétique ou d'embellissement (ZICHEE), zones de servitudes au pourtour des bois et forêts, zones de parcs, zones mixtes

**P.P.A.S.**:Le bien se situe dans le périmètre du plan particulier d'affectation du sol **(PPAS)** dénommé **PPA N° 51QUARTIER FLORIDE-LANGEVELD approuvé** par arrêté royal en date du 15/04/1988.

L'enquête publique se déroule **Du13/10/2025** 

au27/10/2025

inclus.

## POUR INFORMATION, CE DOSSIER NE PASSE PAS EN COMMISSION DE CONCERTATION

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier complet de la demande peut être consulté et des explications techniques concernant le dossier peuvent être obtenues à l'administration communale, au Service de l'Environnement, rue de Stalle 77, 1180 Bruxelles.

# Sur rendez-vous pris par téléphone au 02.605.13.52.

Les observations et réclamations au sujet du dossier peuvent être adressées par écrit au Collège des Bourgmestre et Échevins, à l'adresse suivante :

Administration communale d'UCCLE - Service de l'Environnement

Rue de Stalle 77, 1180 Bruxelles

Ou par mail : <a href="mailto:permisenvironnement@uccle.brussels">permisenvironnement@uccle.brussels</a>

### au plus tard le27/10/2025

au besoin oralement, pendant l'enquête publique, auprès de l'agent désigné à cet effet au Service de l'Environnement, lors du rendez-vous convenu par téléphone.

Le présent avis d'enquête ne préjuge en rien de l'avis de la Commune sur ledit dossier À Uccle. le 06/10/2025

La Secrétaire communale, Laurence VAINSEL Par le Collège L'Échevine, Maëlle DE BROUWER

Le Bourgmestre, Boris DILLIES

